

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

VOL. 21

ST-HYACINTHE, QUÉ., 5 JANVIER 1906

NO 36

Dans Compton

Le résultat de l'élection partielle de Compton n'a surpris personne. Le public s'attendait à la victoire du gouvernement libéral et de son porte étendard M. Hunt. Le siège de Compton à la Chambre des Communes a été chaudement contesté. La votation a eu lieu hier. M. R. Pope le candidat conservateur est battu par 200 de majorité.

Elections Municipales

L'époque des élections municipales est enfin arrivée.

La mise en nomination des candidats a eu lieu mardi le 2 du courant à l'Hôtel de Ville. M. l'échevin Chenette, président des élections occupait le fauteuil présidentiel. M. le greffier S. Carreau agissait comme secrétaire. Un grand nombre d'électeurs assistaient à cette assemblée. Les élus par acclamation sont : M. le Dr Eugène St-Jacques, maire. M. M. Samuel Casavant, conseiller du quartier No 1, M. Gédéon Beaupré, conseiller du quartier No 3, et M. J. Chs. Brodeur, conseiller du quartier No 4. On avait parlé de faire de l'opposition à M. Brodeur. Son adversaire, M. A. Denis, a cru devoir se retirer. Nous le félicitons. L'attention apportée par M. Brodeur à l'étude des questions municipales et son dévouement connu de tous, lui méritaient une élection par acclamation. Il y aura lutte dans deux quartiers.

Dans le No 2, M. Philias Authier se présente contre le Dr Uric Jacques. Que les électeurs de ce quartier n'oublient pas que M. Authier a signé la requête présentée au Dr Jacques le priant de se porter candidat pour le siège vacant de ce quartier. L'air que prenait M. Authier pour nous dire tout dernièrement encore qu'il ne serait pas candidat trahissait chez lui l'envie qu'il a de siéger de nouveau au conseil municipal.

M. Authier est pourtant un favori de la défaite.

Dans le quartier No 5, M. Rémi Daigle fera la lutte contre M. Lussier échevin sortant de charge. M. Lussier a toujours été élu par acclamation. Il est impossible de dire lequel des deux l'emportera. La victoire ou la défaite de M. Lussier nous dira ce que les électeurs du quartier No 5 pensent de lui. On sait que le *Courrier* et *L'Union* voient d'un œil bien différent l'ex-pro maire de la cité.

La Commission du Tarif

La Commission du Tarif a siégé ici samedi, le 30 décembre. La séance a eu lieu dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, qu'on avait magnifiquement décorée pour la circonstance. A côté des armes de la cité de St-Hyacinthe et des drapeaux français, anglais et américains, figuraient les armoiries des différentes provinces de la Confédération. L'auditoire, peu nombreux, se recrutait parmi la classe agricole. Samedi étant la dernière journée commerciale de l'année, nombre de marchands et d'hommes d'affaires ne purent assister à cette séance.

Les sociétés d'agriculture avaient envoyé des délégués.

Sur la scène on remarquait les honorables W. Paterson, W. S. Fielding et L. P. Brodeur, Son Honneur le maire St-Jacques, MM. Ph. Demers, M. P., Osc. Gladi, M. P., Victor Geoffroy, M. P., A. M. Beauparlant, M. P., Ouellette, M. P. P., E. Blanchard, M. P. P., Jos. Morin, M. P. P., MM. les échevins G. A. Charpentier, L. Lussier, J. N. Dubrulé, P. Messier et D. T. Bouchard, Bain, secrétaire de la Commission, Cusson et Dumbar, sténographes. Son Honneur le maire St-Jacques a d'abord souhaité la bienvenue

aux membres de la Commission, faisant de ceux-ci un court et délicat éloge.

L'honorable L. P. Brodeur a répondu, et après avoir remercié le maire de ses cordiales paroles et expliqué le but de la Commission, il invita tous ceux qui avaient des remarques à faire, des vues à exposer, à se présenter devant eux.

M. Louis Côté, ex-manufacturier, ex-maire de St-Hyacinthe, parla le premier. M. Côté est un ancien manufacturier de chaussures. La révision du tarif, selon lui, devrait être faite surtout en faveur des manufacturiers. Le plus protégé est le tanneur, et le moins protégé est le cultivateur qui fournit les peaux vertes aux manufacturiers. M. Côté dit qu'il s'en tient aux rapports faits par les manufacturiers de Québec lors du passage de la Commission en cette ville. Il admet la justesse de leurs calculs et a confiance en la justice du gouvernement.

M. L. P. Morin, manufacturier de portes et châssis, ex-échevin, parle ensuite. Il ne dit que quelques mots. Selon lui, une remise complète ou partielle de droits devrait être faite aux manufacturiers qui achètent de l'étranger des machines qui ne sont pas fabriquées au pays.

M. Denis, représentant des cultivateurs de tabac du comté de Rouville, dit que le gouvernement devrait venir en aide aux cultivateurs de tabac, 1o par l'adoption d'un timbre et d'un tarif uniforme; 2o par l'établissement d'entrepôts pour faire sécher le tabac. Cette dernière opération devrait être faite par des experts. M. Denis est aussi en faveur de l'adoption d'une seule licence. On sait qu'actuellement il y a six licences sur les tabacs.

M. C. N. Pélouquin demande aussi l'augmentation des droits sur le blé d'Inde. Le tarif actuel a pour effet de nuire à la vente des autres produits.

Les autres personnes qui ont parlé sont les représentants de la Stanstead Drain Pipe Co. de St-Jean, MM. Jones de Sabrevoix, A. McCarthy de Henryville. Les cultivateurs de Verchères, J. C. Desautels, etc.

Avec St-Hyacinthe finit la tournée de la province de Québec.

Les membres de la Commission du Tarif et leurs amis ont ensuite été conviés par les citoyens de St-Hyacinthe à un joli banquet, à l'hôtel Ottawa. Après le banquet, nos hôtes ont fait une courte visite à la Penman Mfg Co. et à quelques autres manufactures. Ils sont partis par le train de 5 heures.

Séance de chiffres

M. le professeur B. Lalime a enregistré un éclatant succès jeudi soir le 28 décembre dernier. Cette intéressante séance de chiffres a eu lieu à l'Hôtel de Ville. Il y avait salle comble. Dans l'assistance on remarquait S. H. le maire St-Jacques, MM. J. E. Marcell, M. P., A. M. Beauparlant, M. P., Dr Daignault, M. P. P., L. A. Sénécal, curé de la Cathédrale, P. Béliveau, O. P., curé de Notre-Dame, H. Couture, O. P., A. Vézina et J. R. Lecours du Séminaire, H. A. Beauregard, J. M. Broduas, L. Lussier, G. A. Charpentier, D. Blanchet, M. O. David, A. Amyot, M. Dupont, H. St-Germain, P. F. Payan, P. A. Labadie, E. Brodeur, H. Langevin, E. Berthiaume, Sylva Clapin, J. Bissonnet, L. A. Guertin, etc., etc.

MM. Louis Philie, inspecteur de la Banque St-Hyacinthe et B. L'Homme, comptable à la même institution, étaient les examinateurs de la circonstance. Après avoir dit quelques mots touchant son système, M. Lalime a ouvert la soirée. Le programme se divisait en trois parties :

1o. Addition rapide. Addition de

nombre fractionnaires. Multiplication rapide. Règles d'intérêt.

2o. Sténographie française et anglaise. Clavigraphie.

3o. Exercices sur profits et pertes. Escompte de commerce.

Ces différents problèmes, choisis par les examinateurs ont été résolus par les élèves avec une précision et une rapidité étonnantes.

La distribution des certificats et des récompenses qui suivit a soulevé les applaudissements de toute l'assemblée.

Les élèves dont les noms suivent ont obtenu le certificat de sténographie française : Mlles Florida Daviau, Blandine Dubuc, Annette Many, Joséphine Leblanc, Rose I. Comeau. Certificat de sténographie anglaise : Mlle Robella Laflamme, M. M. Girard, A. Bonneville, Villeneuve. Sténographie française et anglaise : M. R. Demers et Mlle Alb. Renière.

Mlle Rose Guertin a obtenu le diplôme du cours commercial complet.

Une magnifique médaille en or offerte par M. A. M. Beauparlant, M. P., pour le plus méritant en matière clavigraphique, décernée à Mlle Bertha Chicoine. Une autre médaille en or, offerte par M. L. Philie, inspecteur de la Banque St-Hyacinthe, à l'élève qui a obtenu le meilleur résultat en arithmétique, décernée à M. Girard. Enfin, une médaille de bronze, offerte par M. Ludger Gravel de Montréal, a été décernée à M. T. Gilbert.

Des discours ont été prononcés par S. H. le maire, MM. Beauparlant, Marcell, députés, L. A. Sénécal, P. Béliveau et H. A. Beauregard. Tous ont félicité M. Lalime et lui ont souhaité un succès toujours grandissant.

M. Lalime a terminé la séance en remerciant les personnes présentes qui avaient bien voulu répondre à son invitation.

Campagne anti-alcoolique

L'Archevêque de Montréal vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une longue lettre au sujet de l'alcoolisme. Voyant avec peine les ravages qu'exerce ce terrible fléau, Mgr Bruchési veut établir des sociétés de tempérance dont l'humble croix peinte en noire que l'on retrouve encore dans quelques familles de nos campagnes, sera le signe de ralliement. Les Franciscains sont les prédicateurs de cette croisade.

L'Ordre de St-Grégoire le Grand

(Du Bulletin des Recherches historiques.)

C'est le 1er septembre 1831 que le pape Grégoire XVI fonda l'ordre de St-Grégoire le Grand, pour récompenser le courage militaire et le mérite civil.

L'ordre de St-Grégoire le Grand est divisé en quatre classes : les grand'croix de première classe, les grand'croix de seconde classe, les commandeurs et les chevaliers.

Les grand'croix de première classe portent en sautoir un grand ruban rouge liséré de jaune, qui soutient, sur le flanc droit, la décoration de l'ordre. Sur la poitrine se met un crachat ou plaque, qui est la même décoration entourée de rayons.

Les grand'croix de seconde classe portent la croix au cou et une plaque ou crachat, mais sans rayons.

Les commandeurs ont la croix suspendue au cou par une cravate rouge lisérée de jaune.

Les chevaliers portent une petite croix à la boutonnière.

La décoration de St-Grégoire le Grand est une croix à huit pointes en émail rouge. Au centre, dans un cercle en émail bleu, se détache en or la tête de saint Grégoire avec

la colombe traditionnelle, et tout autour de ce cartouche, les mots : "Sanctus Gregorius Magnus." Derrière : "Gregorius XVI. P. M. Anno I. Pro Deo et Principe."

Le costume se compose d'une tunique vert sombre avec des ornements en argent représentant des feuilles de chêne. L'épée se termine par une garde de nacre avec la dragonne en or. Le chapeau est une claque à plumes noires.

Plus de cinquante Canadiens appartiennent à cet ordre honorifique. St-Hyacinthe a l'honneur de posséder un membre de l'ordre de St-Grégoire, dans la personne de M. Jos. Nault, régistrateur.

Convention forestière

CABINET DU PREMIER MINISTRE
Ottawa, 21 août 1905

Au public canadien :

Le Canada possède des forêts vierges qui ne le cèdent en étendue à celles d'aucun autre pays de la terre, et des experts européens estiment que ses bois le mettront en état d'occuper, dans l'avenir, le premier rang parmi les grands fournisseurs du monde.

On sait l'importance qu'il y a, pour le développement industriel et agricole du Dominion, à assurer à nos cours d'eau un débit régulier et perpétuel, et ce rôle conservateur est en grande partie dévolu aux forêts qui couvrent le sol de nos bassins fluviaux. L'accroissement de nos industries électriques et mécaniques sera déterminé en grande partie par la condition des eaux, qui sont la plus grande source de forces dans tous les pays; de leur côté, certaines régions de notre grand Ouest ont à recourir à l'irrigation pour le succès de leur agriculture.

Dans toutes les anciennes provinces, le déboisement a été poussé à un tel point que les effets s'en font sentir d'une façon marquée sur le régime des eaux et de l'agriculture tandis que dans les provinces de l'Ouest, les colons souffrent sérieusement de l'absence d'arbres pour abriter leurs habitations et leurs champs.

La construction prochaine du chemin de fer Transcontinental et d'autres voies ferrées à travers nos régions forestières du Nord et par suite, l'ouverture de ces régions aux entreprises de la civilisation augmentent le danger des incendies qui y ont déjà été un agent actif de destruction.

Ce ne pas là des conditions. A différentes époques elles ont attiré l'attention publique, et, au cours de sa dernière session, le Parlement autorisait la convocation d'une convention en vue de leur plus sérieux examen.

Je convoque donc par la présente une Convention publique, qui aura lieu à Ottawa les 10, 11, et 12 janvier 1906, sous les auspices de la Canadian Forestry Association, et à cette Convention sont spécialement invités :

Les membres du Sénat et de la Chambre des Communes;

Les lieutenants-gouverneurs des provinces;

Les membres des Conseils législatifs et des Assemblées législatives des provinces;

Les fonctionnaires des services fédéraux et provinciaux;

Les membres de la Canadian Forestry Association;

Les représentants des associations de commerçants de bois;

Les représentants des chambres de commerce;

Les représentants des universités;

Les représentants des collèges d'agriculture;

Les représentants des Farmers' Institutes;

Les représentants des compagnies de chemins de fer;

Les représentants du Canadian Mining Institute;

Les représentants de la Canadian Society of Civil Engineers;

Les représentants des sociétés d'arpenteurs;

Les représentants des sociétés de chasse et de pêche;

Et toutes autres qui s'intéressent à la question forestière.

Sont aussi invités à se faire représenter à cette Convention, le Bureau of Forestry des Etats-Unis, l'American Forestry Association et les organisations similaires des différents Etats.

WILFRID LAURIER.

Les Religieux et la Science

A cette heure où sont traquées si vivement les congrégations religieuses, il semble qu'il n'est pas inopportun de rappeler à nos lecteurs, en passant et brièvement tout ce que la société est redevable aux religieux.

La grammaire française a été faite par les moines.

Nos universités sont des créations ecclésiastiques.

Notre philosophie est tout entière dans la "Somme" de saint Thomas d'Aquin.

C'est un moine qui invente la poudre (Roger Bacon).

C'est un évêque de Muster qui invente les bombes.

C'est un religieux dominicain Albert le Grand, qui invente la boussole.

C'est un autre moine, Jacques de Vitry, qui l'applique à la conduite des bateaux.

C'est le pape Sylvestre I qui invente l'horloge à roues.

C'est saint Bonaventure qui pose en principe et qui révèle, il y a six siècles, l'unité des forces physiques, à savoir que la chaleur, la lumière et la force émanent du même agent.

C'est un religieux, Bède, qui explique les marées.

Ce sont deux moines, Orthon et Ardoin, qui invente l'alphabet.

Ce sont les Bénédictins d'Espagne, précurseurs de l'abbé de l'Épée, qui apprennent aux sourds muets à parler.

C'est un moine, Gerbert, qui introduit chez nous les chiffres arabes.

C'est un missionnaire, Gui d'Arezzo qui invente les sept notes de la musique.

C'est un religieux, Magnan, qui invente le microscope.

Ce sont deux religieux, Lana et Beccaria, qui trouvent les lois de l'électricité.

C'est un religieux, Berranti, qui trouve le frein des locomotives.

Ce sont les Jésuites qui, dans le siècle dernier et dans ce siècle encore, dirigent presque tous les grands observatoires d'astronomie. Ils enseignent en 95 langues.

La géographie tout entière a été faite par les missionnaires, etc.

(*"Revue des Deux-Mondes"* de Paris.)

Interviewé au sujet des travaux du Transcontinental, M. Charles M. Hays a déclaré que la section de Touchwood Hills à la capitale de l'Alberta serait accordée par contrat sous un délai de deux mois.

Cette section est d'une longueur de 775 milles. Les travaux sur cette distance seront commencés aussitôt que la température le permettra et tout permet de croire que Portage-la-Prairie et Edmonta seront reliés par le Transcontinental dans l'automne de 1906.

L'élection de la division St-Anne de Montréal est annulée. Jugement a été rendu mardi le 2 janvier par les juges Davidson et Robidoux. M. Dan. Gallery le député convaincu de s'être rendu coupable de manœuvres corruptrices est déqualifié. Il perd ses droits pour sept ans. M. Gallery interjette appel.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P.Q.
ABONNEMENT

Un an.....\$1.00
6 mois..... 0.50

ANNONCES

1ère Insertion (la ligne).....10c
Insertion subséquente (la ligne).....5c
Annonces à long terme à prix modéré.

Lussier & Paulet,
Éditeurs-Propriétaires.

EUGÈNE LAMARCHE, Rédacteur.

St-HYACINTHE, 5 JAN. 1906

Train privé jusqu'au
Mexique

Un magnifique voyage pendant tout le mois de février. Le Mexique est le plus vieux pays du monde. Ce voyage qui a été organisé par la Cie du Grand Tronc et l'«Intercolonial Limited» composé de chars doratoires spéciaux, quittera Montréal à 9.00 heures a. m. le 29 janvier 1906. Ces chars seront ensuite attachés au train privé quittant Chicago le lendemain matin.

Les préparatifs sont parfaits. Le train spécial est sous l'administration de la meilleure autorité de ce genre au Mexique. Le plus beau train du monde. La seule occasion de bien visiter le Mexique. Pour autres renseignements, s'adresser à n'importe quel agent du Grand Tronc ou à J. Quinlan, gare Bonaventure, Montréal.

Les finances du Canada

Le livre bleu, intitulé: «Comptes Publics du Canada», couvrant les opérations budgétaires de l'année terminée le 30 juin 1905, vient d'être mis en circulation dans le public.

Les chiffres qu'il donne,—et que nous avons donnés, aussi il y a quelque temps, constatent un excédent des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires de \$7,863,089: Recettes.....\$71,182,772
Dépenses..... 63,319,683

Surplus.....\$ 7,863,089

Les dépenses à compte de capital, comprennent \$1,295,658 de subvention aux chemins de fer et \$2,234,688 de primes payées à diverses industries, fers et aciers, plomb, huile de pétrole.

Les dépôts aux caisses d'épargne postales ont diminué de \$140,000 dans l'année, tandis que les dépôts du public dans les autres banques ont augmenté de un million par semaine et atteignent aujourd'hui le total de \$500,000,000.

La dette publique a augmenté de \$5356,448; mais le taux moyen d'intérêt que le pays paie sur sa dette a été abaissé de 3.08 p. c. à 2.81 p. c. Des emprunts au montant de près de dix huit millions et demi sont venus à échéance et ont été remboursés en partie par d'autres emprunts, à plus bas intérêt. D'ici à 1910, il faudra rembourser ainsi des emprunts au montant de \$134,895,331,—pour lesquels il existe d'ailleurs un fond d'amortissement de \$47,365,000. Après ces remboursements, il n'y aura pas d'échéance jusqu'en 1934.

Le député ministre des Finances, M. J. M. Courtney, un vieux et fidèle serviteur du pays, demande la permission de se retirer. Il semble avoir largement gagné le repos auquel il aspire.

Labour et bonheur

LÉGENDE

Adam et Eve venaient d'être chassés du paradis terrestre.

La terre était maudite; elle ne portait que des ronces, et il n'y avait pas une fleur dans ce pays d'exil. Eve s'en effrayait, car elle se rappelait les fleurs impérissables qui embellissaient les vallons de l'Eden. Adam allait travailler. Pendant toute la journée il ouvrit le sillon et y versa ses sueurs: les premières qui tombèrent du front de l'homme. Un ange les recueillit et alla les présenter, comme une libation amère, devant le trône de Dieu. Dieu répondit: C'est bien! Et les gouttes de sueur se changèrent en une rosée fécondante,

qui, durant la nuit, tomba doucement dans le sillon.

Ainsi quand l'été vint, le champ se couvrit d'une riche moisson. Mais il n'y avait, parmi les épis mûrs, aucune fleur qu'Adam pût porter à son épouse afin de réjouir son cœur, en lui montrant un sourire de la bouche de Dieu.

Eve, de son côté, travaillait tout le jour sous son arbre de feuillage. Elle prit le froment, le broya sous la pierre, le pétrit avec de l'eau de la source voisine, et elle fit le pain, soutien de la vie de l'homme. Son front se mouilla de sueurs: les premières de la femme, plus amères que celles de l'homme.

Ce que Dieu ayant vu, il eut compassion de sa créature chérie.

A l'heure du repos, Adam et Eve s'assirent l'un près de l'autre, au bord de la fontaine où se réfléchissaient les feux du soir. Eve approcha le pain qu'elle avait cuit sous la cendre. Adam le prit, le bénit, le rompit, le partagea avec sa compagne aimée, et quand ils en eurent goûté, ils se dirent entre eux: —Je ne savais pas que le goût de sueurs fût si doux! Ils s'entretenaient de leur travail de la journée.

—Il ne m'a pas fatigué, dit l'homme. Je pensais, en liant les gerbes, que je travaillais pour toi.

—Et moi non plus, répondit la femme, car je savais que ce pain je le romprais avec toi.

Ils restèrent longtemps ainsi, louant et bénissant Dieu de ce qu'il les avait laissés l'un à l'autre, et de ce que, dans sa justice, il s'était souvenu de sa miséricorde.

Ils se disaient:

—Dans l'Eden, nous jouissions l'un avec l'autre et nous étions sous le regard de Dieu. Mais souffrir l'un pour l'autre, c'est meilleur et plus grand encore. Nous ne le savions pas!

En se disant cela, ils pleurèrent ensemble. Ce furent les premières larmes de bonheur qui, depuis l'Eden, tombèrent des yeux de l'homme; car de telles larmes sont rares. Et la terre les reçut. Lorsque, le lendemain, Adam et Eve revinrent à la même source une moisson de fleurs en tapisait les bords.

C'étaient les premières fleurs que la terre portait depuis la malédiction. Elles étaient nées, la nuit, sous cette rosée de larmes tendres et douces.

C'est ainsi que, depuis ce temps-là sont nées toutes les fleurs de la vie.

La langue française

Au moment où les ennemis du français dans la République Américaine, semblent s'être donné le mot d'ordre pour l'attaquer de divers côtés à la fois, il n'est pas sans intérêt de refaire brièvement son histoire comme langue diplomatique.

Si l'on relit le texte du traité de paix entre Japonais et Russes, on y verra que l'article 14 stipule, pour la rédaction de ce document, l'emploi des langues française et anglaise, la première pour les Russes et la seconde pour les Japonais. Ce paragraphe ajoute: «En cas de contestation, le texte français fera foi.»

Ainsi est appliqué, une fois de plus, l'usage universel de considérer la langue française comme le langage plus particulièrement diplomatique.

Cela ne s'est pas fait en un coup ni sans raison. On connaît par des exemples souvent cités que notre langue fournit au parlement anglais une contribution d'habitude séculaire. En Prusse et dans plusieurs cours royales, on se vantait autrefois, de parler le français.

Mais c'est plus loin encore qu'il faut remonter pour constater les premiers symptômes de cette faveur internationale.

On a découvert à l'école des Chartres deux lettres en français du sultan d'Alep au doge de Venise sur les avantages commerciaux accordés aux Vénitiens en Asie Mineure; elles datent de 1251.

Un manuscrit de François de Benivart, de 1563, dit que l'empereur Maximilien, qui venait de mourir, parlait notre langue, et que «semblablement ont fait les rois d'Angleterre Henri VIII et Edouard VI, son fils, et tant d'autres.»

Vers le même temps, le français était déclaré langue d'Etat par Charles-Quint. Depuis lors, il con-

serva le privilège d'être adopté pour la rédaction des traités internationaux, des conventions diplomatiques importantes.

Au jour de la signature du traité d'Utrecht soixante-quinze ambassadeurs étaient présents et discutaient sur l'adoption d'un idiome.

En conclusion, la langue des trois envoyés de France fut préférée à celle des soixante-douze autres chargés d'affaires. La rédaction du traité se fit donc en français.

Ernest Renan a écrit, à propos de ce succès qui devait se perpétuer dans la suite: «Dès ce moment, on était convaincu que ce qui distingue notre langue c'est la clarté. Ce qui n'est pas clair n'est pas le français.»

Le fameux écrivain ajoutait que les plus belles choses s'étaient d'ailleurs faites en français. L'abolition de l'esclavage et les droits de l'homme ont été, disait-il, proclamés en français pour la première fois, et la devise: «Liberté, Egalité, Fraternité», c'est encore du français.

En dehors de ces considérations, il reste acquis, d'un accord tacite, que la langue française est employée de préférence à toute autre dans les relations diplomatiques.

Lors des affaires de Crète, qui amenaient les nations dans les eaux grecques, c'est en français que les divers cabinets échangeaient des notes.

Des toasts sensationnels, en Allemagne et en Angleterre, ont été prononcés dans la langue de France, malgré le mécontentement avoué de Guillaume II.

C'est que nos mots congruement assemblés ne laisse pas place à l'ambiguïté, comme ceux de telle autre langue moins perfectionnée; ils disent très nettement ce qu'ils doivent dire, et rien autre.

Dans les autres pays on l'a tellement compris qu'on s'est incliné partout devant ces qualités.

Cela suffit, croyons-nous, pour montrer que nous avons raison de tenir à la conservation du français.

(L'Avenir National.)

Sait-on que M. Loubet, comme tous ses prédécesseurs du reste, faisait partie, à titre honoraire, du chapitre de Saint-Jean de Latran, à Rome? C'est un privilège qui date de trois siècles et qui fut concédé à Henri IV en reconnaissance d'un don fait par ce prince au chapitre de Latran. M. Loubet a été rayé de la liste des chanoines honoraires pour avoir sanctionné la loi de séparation.

SOREL.—Le bazar de Saint-Joseph fut son plein. La recette de vendredi soir a été de près de \$300. Le banquet au bénéfice de ce bazar a eu lieu vendredi. Plus de deux cents convives y ont pris part. Les tables étaient chargées de mets délicieux et le service a été parfait. Mme Désiré Champagne, présidente des dames patronnesses de ce bazar et les dames des différents comités ont droit à des félicitations pour le succès de ce bazar et particulièrement du magnifique banquet de mardi soir.

—Si la mer est favorable, le «Dominion» portant le corps de feu l'Hou. M. Préfontaine arrivera à Halifax le 22 janvier. Il sera immédiatement transporté à Montréal où auront lieu les funérailles.

Le lieutenant colonel Gourdeau arrivera aujourd'hui d'Ottawa et il s'entendra avec la famille Préfontaine au sujet des préparatifs à faire pour les funérailles. Il serait difficile d'en fixer le jour avant que le «Dominion» soit signalé à Halifax. D'un autre côté, le corps sera exposé quelque temps à l'Hôtel de Ville.

Quoi qu'il en soit, on peut aujourd'hui affirmer que les funérailles auront lieu à Notre-Dame au milieu d'une grande pompe.

QUÉBEC.—M. John C. Kaine, député de Québec Ouest a été assermenté à 11 heures mercredi avant-midi comme ministre sans portefeuille dans cabinet Gouin. Il représente l'élément Irlandais.

Maison Trahan & McNulty

Nous faisons une VENTE SPECIALE de
Marchandises d'Automne et d'Hiver

Venez un des jours de la semaine, nous sommes prêts à vous faire économiser sur vos achats dans n'importe quel département.

Etottes a Robes et a Costumes

BEAU DRAP à Costumes, couleurs assorties, valant 30c à 36c, 19 CTS
réduit à.....
BONNE SERGE, toute laine, couleurs assorties, valant 30c à 35c, 21 CTS
réduit à.....
Coupons de Tweed, Etottes à costumes..... A MOITIE PRIX
FLANELLETTE GRISE laine et coton..... 11 CTS
seulement.....
UN BON SATEEN NOIR, bonne qualité..... 10 CTS
Seulement.....

GRANDES REDUCTIONS

Sur tous nos manteaux pour Dames et Jeunes Filles, ainsi que sur nos Jupes, Jupons et Matinées, Sous-vêtements en Tricot pour Hommes, Jeunes Garçons, Dames, Jeunes Filles et Enfants, un Grand Choix dans toutes les lignes.

Damas à Portières, Rideaux en Dentelles,
RIDEAUX EN TOILE montés sur rouleaux, etc.

Une visite convaincra les plus incrédules.

TRAHAN & McNULTY,

MAGASIN D'UN SEUL PRIX

Enseigne de la Boule Rouge, ST-HYACINTHE.

Débitures portant 4½ pour cent.

CANADIAN BIRKBECK INVESTMENT AND SAVINGS CO.,

Capital payé: \$1,100,000

Offre au public des débiteures portant 4½ pour cent d'intérêt, payable semi-annuellement, émises pour des montants de \$100 et au dessus, pour 3, 5 ou 10 ans, au gré. Ces débiteures sont garanties par l'actif de la Compagnie et représentent un placement des plus désirables. ARGENT A PRETER, REMBOURSABLE PAR PAIEMENTS FACILES.

Pour tous renseignements, s'adresser à

L. A. MASSE, Agent. JULES ST-GERMAIN, Notaire.
ST-HYACINTHE, Que.

7 Dec. 1905.

GOLD DUST



LA
MEILLEUR
POUDRE
A LAYER

Nettoie toute
chose sans
exception

Si votre épicière ne vend pas la poudre à laver GOLD DUST, envoyez son nom et son adresse ainsi que la vôtre à THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, et ils vous enverront un échantillon d'un ¼ de livre. THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, Chicago, New-York, Nouvelle-Orléans, St-Louis, San-Francisco, Londres, Ang.

Le maire Ellis d'Ottawa est réélu par une majorité d'environ 226 voix. M. Ellis avait pour adversaire M. A. A. Taillon, gérant de la Banque Nationale. Le maire Ellis a déjà fait deux termes et on considérait que c'était au tour d'un Canadien-Français.

—N'est-ce pas drôle, après tout? Tu sais bien, Duvivant, il a du trouble jusqu'après sa mort.

—Comment ça?

—Eh bien, il ne sait pas où on va le loger, l'enterrer, si tu veux, parce que les fossoyeurs sont en grève.

Jeune médecin.—Enfin, j'ai un patient.

Jeune notaire.—Mes félicitations. Quand il sera à point pour son testament, fais-moi appeler. Il faut s'entre-aider.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de St-Hyacinthe.
Comté de Rouville.

COUR DE CIRCUIT

L. P. Fournier, demandeur,

vs

Treffé Blanchard, défendeur, et
Louis Seney et al, tiers-saisi.

Il est ordonné au tiers-saisi Louis Seney, de Spencer, Etat du Massachusetts, U. S. A., de comparaître mardi, le trentième jour de janvier mil neuf cent six, au Palais de Justice, à MARIEVILLE, à dix heures de l'avant-midi.

Marieville 21 décembre 1905.
H. Ste-Marie, G. C. C.

L. P. Fournier

Avocat demandeur.

En Ville

M. J. E. M. Desrochers, N. P., de St-Hilaire a été nommé Commissaire de la Cour Supérieure.

M. Ernest Lafortune, rédacteur au Nationaliste de Montréal, était en ville lundi.

M. et Mme J. A. Gendron, de Pawtucket, R. I., sont en promenade chez M. Ambroise Gendron, bourgeois de cette ville.

M. Achille Cusson, sténographe de Montréal, était en promenade chez des amis, samedi dernier.

PERDU. — Une somme d'argent assez considérable a été perdue le 26 courant. La personne qui la rapportera au bureau de poste sera bien récompensée.

Mlle Eugénie Caouette est de retour d'un long voyage à South-bridge, E. U.

La réouverture de cours de l'Ecole Commerciale Pratique de M. B. Lalime aura lieu lundi le 8 du courant.

M. Ulric Jacques, M. D. candidat à l'échevinage dans le quartier No 2 a ouvert son comité au No 119 rue Cascades.

M. Perron, avocat, de la société légale Préfontaine, Archer, Perron et Taschereau, de Montréal, était en ville la semaine dernière, pour affaires devant la Cour Supérieure.

M. L. A. Lefebvre, greffier de la Cour du Recorder à Montréal, est venu passer les fêtes à St-Hugues et à St-Hyacinthe, accompagné de Madame Lefebvre.

Le percepteur du Revenu poursuit M. Arthur Gauthier, de St-Pie, hôtelier, l'accusant d'avoir vendu de la biisson à un individu, alors qu'il était en état d'ivresse avancé. M. Gauthier plaide à cette action, prétendant que l'accusation est mal fondée.

Pour vos couvertes de laine, Flanelles, Confortables et lainage de toutes sortes, allez chez

BERGERON & SICOTTE

Le Eastern Townships Shoe Company de cette ville, a décidé de changer sa place d'affaires. Elle s'est assurée le magasin ci-devant occupé par M. Desautels, ferblantier couvreur, dans la bâtisse de La Tribune.

Mardi soir, dans la salle dite "Des Habitants" a été tenue une assemblée des électeurs du quartier No 5, favorables à M. Lassier. Environ vingt-cinq personnes y assistaient. Des discours ont été prononcés et on a procédé à la formation d'un comité d'élection. L'adversaire de M. Lassier, M. R. Daigle, a ouvert son comité dans la bâtisse Tousignant, rue Bourdages.

Trois mariages fashionnables seront célébrés dans notre ville, d'ici à quelques jours: celui de M. J. N. Dubrule, manufacturier, avec Mlle Héloïse Raymond; celui de M. Horace d'Artois, ci-devant de St-Hyacinthe et maintenant de Québec, avec Mlle St-Jacques, fille de M. le maire St-Jacques; et celui de M. Jules Richer, marchand et manufacturier, avec Mlle Benoit, fille de Alfred Benoit, bourgeois de cette ville.

N'achetez pas vos Tapis et Prêlarts sans avoir vu le bel assortiment reçu chez

BERGERON & SICOTTE.

Le 1er janvier à la Cathédrale la grand'messe a été célébrée par un enfant de la paroisse M. Rodolphe Routhier ordonné prêtre à Montréal le 23 décembre dernier. Au Séminaire la messe était célébrée par M. N. A. Archambault également ordonné le 23 décembre. Ces jeunes prêtres qui appartiennent à des diocèses, des Etats Unis, ont fait leurs études au Séminaire de cette ville.

Un entrepôt à foin situé près de la gare du G. T. R. et appartenant à Mr T. E. Fee a été partiellement détruit par un incendie dans la nuit de dimanche.

Nos pompiers ont déployé beaucoup d'activité et leur travail était d'autant plus difficile que la fumée épaisse qui s'élevait de l'intérieur les suffocait et ralentissait leur ardeur. Ils ont dû passer la toute la nuit étouffant le feu qui se communiquait d'une botte de foin à l'au-

tre. Les pertes s'élèvent à environ \$5,000, couvertes en partie par les assurances.

La grande Convention Forestière au sujet de laquelle nous publions une lettre envoyée par Sir Wilfrid Laurier aux journaux du Canada, aura lieu à Ottawa les 10, 11 et 12 janvier courant.

Mardi soir, dans la salle dite "Des Habitants," quartier No 5, a eu lieu l'ouverture de la campagne municipale de M. Louis Lassier, échevin sortant de charge. Environ vingt-cinq électeurs assistaient à cette assemblée. Des discours ont été prononcés et on a procédé à la formation d'un comité d'élection.

La tournée de la Guignolée faite samedi soir sous les auspices de notre excellente Société Philharmonique, a été couronnée de succès. Nos amis ont la voix harmonieuse et le cœur généreux. Partout ils ont été reçus à bras ouverts et chacun a souscrit pour cette bonne œuvre. On a collecté en argent \$135,09. Les dons en nature: provisions, linges, viandes sont aussi très nombreux. La distribution aux pauvres des produits de cette quête a été faite sur le champ par ceux qui prenaient part à cette guignolée.

Hémorroïdes

L'onguent PAZO guérit les démangeaisons, saignements, inflammations. Argent remis si cet onguent n'apporte aucun soulagement dans l'espace de 6 à 14 jours. Prix, 50 cts.

M. L. J. Oscar Fontaine musicien distingué de Fall-River E. U. et M. Arthur Lamoureux E. E. M. de Montréal sont de passage à St-Hyacinthe.

Hier avant-midi l'ambulance était mandée en toute hâte à la station du Québec Sud où une terrible accident venait d'arriver à un M. Robert bien connu en ville sous le nom de Jackson Robert.

M. Robert employé à la Cie du Q. S. R. en qualité de serre-frein se tenait à l'arrière du tender quand l'engin venant à reculons frappa ce dernier wagon. Le contre coup fut si fort que Robert perdit l'équilibre et tomba lourdement sur la voie ferrée. Il n'eut pas le temps de faire le moindre mouvement, les roues du tender lui broyaient déjà la jambe gauche. Ses blessures étaient horribles à voir, il avait la jambe brisée en trois parties. Le malheureux jeune homme n'a pas perdu connaissance. On l'a aussitôt transporté à l'hôpital St-Charles où le Dr Beaudry a été appelé. M. Robert est le fils de M. S. Robert, bagageman au G. T. R.

Le 10 janvier, nous aurons la bonne fortune d'entendre à la salle de l'Hôtel-de-Ville M. Edouard Dethier, le plus remarquable virtuose qu'ait produit la jeune école belge. Edouard Dethier est né à Liège en 1885. A dix ans il entra au conservatoire de sa ville et cinq ans plus tard, remportait le premier prix d'un concours auquel 36 élèves prenaient part. L'année suivante il était couronné au conservatoire de Bruxelles avec la plus grande distinction et le maximum des points.

Retenu au conservatoire comme professeur de violon il y devint célèbre non seulement pour sa virtuosité, mais encore pour son merveilleux enseignement. Joachim l'entendit et lui prédit un glorieux avenir. Ysaye l'appela un prodige. M. Dethier sera accompagné par M. A. Rosenstein, un pianiste new-yorkais de haute réputation qui a fait ses premières études sous M. Dominique Ducharme, de Montréal et a maintes fois accompagné les célébrités qui sont passées au Metropolitan Opera House de New-York. Ce concert sera sous le patronage le plus distingué de St-Hyacinthe, et c'est pour obéir au désir exprimé par quelques citoyens que M. Dethier veut bien venir visiter notre ville. Nos dilettanti sauront apprécier le programme qui leur est offert et nous ne doutons point qu'il y ait foule à la salle de l'Hôtel-de-Ville le 10 janvier courant.

A l'occasion du nouvel an, M. le chanoine L. A. Sénécal, curé de la Cathédrale, a donné les chiffres officiels de la population de la paroisse dont il est le pasteur. Comme on le sait cette paroisse comprend les quartiers Nos 1, 2, 3, 4,

les villages St-Joseph, St-Antoine et la campagne.

M. Sénécal a eu la bienveillance de nous fournir ces chiffres qui ne manqueront pas l'intérêt pour nos lecteurs.

Sachons que les communautés religieuses ne soit pas comprises dans ce recensement.

Il y a à la campagne 117 familles, 395 communicants et 180 non-communicants. Total 595.

Le village St-Joseph compte 92 familles, 218 communicants et 106 non-communicants. Total 324.

Le village St-Antoine compte 17 familles, 64 communicants et 18 non-communicants. Total 82.

Enfin les quatre quartiers de la ville renferment 1225 familles, 4291 communicants et 1381 non-communicants. Total 5,672. Le total des familles est donc de 1451. Total des communicants 4,968, des non-communicants 1,685. Grand total de la population: 6,653 âmes.

Durant l'année 1905, il y a eu 282 baptêmes, 245 sépultures et 70 mariages. Quant à ce qui regarde le nombre des sépultures M. le curé nous fait remarquer que les personnes décédées dans les communautés et dans les hospices y sont comprises. C'est ce qui fait que ce chiffre est si élevé.

Nous avons publié récemment les chiffres que nous communiquait le R. P. Bélieu, curé de Notre-Dame du Rosaire. Si nous ajoutons au nombre 3,478 (chiffre de la population de la paroisse du Rosaire) le grand total de la population de la paroisse de St-Hyacinthe, soit 6,653, nous constatons que les deux paroisses de notre ville ont une population totale de 10,131 âmes.

M. et Mme Damase Handfield de Montréal sont en promenade en cette ville, chez M. Alphonse Casavault.

M. et Mme Henri Richard partent ce soir pour une promenade de quelques jours à Montréal.

Conseil-de-Ville

SÉANCE DE VENDREDI

Le Conseil de Ville n'a siégé que quelques instants vendredi soir. M. Casavault a donné avis qu'à la prochaine séance il proposera un règlement autorisant le maire à signer avec la Cie d'éclairage un contrat de cinq années.

M. Charpentier propose ensuite que les membres de la Commission du Tarif qui ont siégé ici le 30 décembre, soient reçus par le Conseil de Ville. Résolu. La séance s'ajourne immédiatement.

Rhume guéri en un jour

Prenez les tablettes LAXATIVE BROMO QUININE. Les pharmaciens remettront l'argent si le remède ne produit aucun soulagement. La signature de E. W. GROVE est sur chaque boîte. Prix 25 cts.

Le Delineator pour Janvier

Le Delineator commence le nouvel an avec une attrayante couverture et un déploiement de tout ce qu'il y a de nouveau dans le monde des modes, pour ne pas parler de nombreux traits d'excellence littéraire. Particulièrement intéressant est l'article du directeur des postes Cortelyou, décrivant la place qu'elle prend dans le service postal. On y voit d'autres écrits d'un mérite réel, traitant de l'éducation des enfants et d'agréables amusements qui leur sont destinés. Tous les départements sont pleins de matières d'intérêt et de valeur à la maîtresse de maison.

Notre magnifique choix d'Étoffes à Robes et autres nouveautés pour Dame est maintenant en exhibition chez

BERGERON & SICOTTE.

NAISSANCE

A Montréal, le 1er janvier, au No 405 rue St-André l'épouse de M. Zénon Laforet, une fille: Marie Angélique-Ivette. Parrain et marraine, M. Louis Courchesne, de Sorel et Mlle Angéline Courchesne, sa sœur.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EPIPHANIE

6 Janvier 1906.

Des billets d'aller et retour seront émis au PRIN d'un

Billet Simple de Première Classe

entre toutes les stations dans les provinces de Québec et Ontario, Ottawa et Est.

Départ les 5, 6 et 7 Janvier. Limite de retour le 8 Janvier 1906.

ALLANT A L'EST

9.15 a.m. Tous les jours pour Acton, Richmond, Sherbrooke, Island Pond et Portland. (Excepté le dimanche) pour Arthabaska, Lévis et Québec.

5.32 p.m. Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton, Richmond, Arthabaska, Québec, Sherbrooke, et Island Pond.

9.20 p.m. Tous les jours pour Acton, Richmond, Arthabaska, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, portland.

ALLANT A L'OUEST

5.25 a.m. Tous les jours St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.20 a.m. Local (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

11.35 a.m. Tous les jours (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

5.32 p.m. Tous les jours, St-Hilaire, St-Lambert et Montréal.

Pour les billets et autres renseignements adressez-vous à

A. H. BRODEUR,

Agent de billets, ou à

E. FOURNIER chef de gare, St-Hyacinthe.

A VENDRE

Aux ateliers de "La Tribune"

BLANCS de REÇUS de Dimes en livret de 100. — 25 cts par la malle.

BLANCS de REÇUS pour Rente de Banques, en livrets de 100. — 25 cts par la malle.

BLANCS de REÇUS de Loyer, Blancs de Reçus ordinaires, Blancs de Billets. En livrets de 100. — 25 cts.

VICTOR DION

50 rue St Antoine

ST-HYACINTHE

A toujours en mains un assortiment de

VIOLONS

DE TOUTES LES QUALITÉS.

Réparations de toutes sortes faites avec soin.

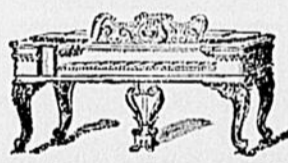
Fournitures pour Violons, etc.

OUVRAGE GARANTI

22-12-95-3m.

Joseph Bouchard

MARCHAND DE



PIANOS ET ORGUES

Accordeur et Réparateur.

Représentant les plus célèbres manufacturiers. 25 pour cent meilleur marché que partout ailleurs. Tout instrument garanti pour 10 ans. Une visite est sollicitée. CONDITIONS FACILES.

37 RUE LAFRAMBOISE,

ST-HYACINTHE, Que.

15 déc. '05-3m.

COKE

Charbon de Gaz

Le meilleur combustible

A vendre chez

A. Cadorette,

St-Hyacinthe

POUR LES VOLAILLES

Os broyés, 3c la livre. Ecailles d'huîtres broyées 2c la livre chez,

M. BOUSQUET,

j. a. c.

marchand de grains

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

DEVOTIONS DOMINICAINES

REVUE MENSUELLE

publiée par

LES PÈRES DOMINICAINS

du Couvent de Saint-Hyacinthe.

(32 pages avec illustrations)

ABONNEMENT \$1.00 PAR AN

L.P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS,

JALOUSIES, MOULURES,

DECOUAGES, ETC

Spécialité:

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

AUSSI.

Assortiment complet de

BOIS DE SCIAGE.

Séchés à la vapeur, préparés et brut

Bois de Charpente,

Bardeaux, etc.

Tout ouvrage fait promptement.

Satisfaction garantie.

Coin des rues...

St-Antoine et St-Joseph

St-Hyacinthe



Le Poulailler El Maska est prêt à vendre des Broilers, Roasters, poulets, poules Plymouth Rocks et œufs frais en tout temps de l'année. Deux incubateurs en fonction. Satisfaction garantie. Concessionnaires pour verres, vaisselle, écailles d'huîtres, etc., etc. pour volailles, manufacturés par James A. England, St-Hyacinthe, Qué., à vendre à bas prix.

Aussi plusieurs poulets Plymouth Rocks de bonnes qualités. S'adresser à James A. England,

St-Hyacinthe.

Boîte postale 494.

L. A. MASSE,

ASSURANCE

The Manufacturers Life Insurance Co

Feu, — Vie, — Accident, —

Marine, — Bris de Vitres, —

Identification, — Garantie

Bureau de la Manufacturers Life,

172 Boulevard Girouard,

ST-HYACINTHE.

Argent à bréter.

Tél. Bell 31

TELEPHONES: Bureau 317, Résidence 258

O. DAoust

ENTREPRENEUR-PLOMBIER

138 rue Cascades

St-Hyacinthe,

Appareils de Chauffage à l'Eau

Chaude et à la Vapeur

Plomberie en general

Fournitures pour Beurrieres, Fromageries

et Moulins.

CORRESPONDANCE SOLICITÉE

Residence à vendre à St-Hyacinthe



A St-Hyacinthe, 15 rue du Palais, coin de la rue Dessaulles, magnifique résidence en pierre et en brique, contenant 12 appartements; chauffée à l'eau chaude et munie de toutes les améliorations modernes. Intérieur de la maison fini en cotonnier, menuiserie superbe; éclairée au gaz et à l'électricité. Grand jardin planté d'arbres d'ornements. Etable et hangar à voitures. Possession le 1 mai prochain. Les personnes qui auraient quelque intention d'acheter, sont invitées à visiter.

S'adresser à A. DENIS

50 YEARS' EXPERIENCE



Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion from whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$5 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers. MUNN & Co. 361 Broadway, New York Branch Office, 25 F St., Washington, D. C.

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par Lussier & Paulet, coin des rues Mondor et Cascades, cité de St-Hyacinthe.

FEUILLETON

MARIAGE SECRET

DEUXIÈME PARTIE

VI

A NEUILLY

Dans cette pension où elle avait passé dix ans de son enfance et de sa première jeunesse, elle avait déjà pu apprendre la différence qu'il y a entre des jeunes filles portant de beaux noms, appartenant à de riches familles, et à l'enfant d'un professeur de la maison,—l'enfant élevée par faveur dans ce milieu d'aristocratie, de luxe et de vanité.

A mesure que "la petite Castéras" grandissait en s'affirmant, en se révélant intelligente, artiste... en devenant jolie... très jolie... elle avait vu la camaraderie de ses compagnes du premier âge devenir peu à peu une réserve qui n'allait pas, chez quelques-unes... chez beaucoup d'entre elles... sans une certaine affectation de dédain.

Et comme elle était très sensible et très fière, cette petite Castéras, comme, à aucun, prix,—par des soumissions, par des complaisances, par n'importe quoi ressemblant à une attitude d'humiliation et de servilité—elle n'aurait essayé de se faire accepter par celles qui affectaient de la tenir à l'écart,—elle en avait pris son parti.

Elle n'avait rien dit à sa mère, à qui cette confiance aurait causé une grande peine... rien non plus ni à Claude ni à madame Lecoutelier, qui en auraient éprouvé aussi du chagrin,—mais elle s'était résignée à une sorte d'isolement volontaire qui la mettait à l'abri de toute mortification et de tout mauvais compliment.

Rieuse et ouverte dès qu'autour d'elle se manifestait la moindre sympathie... le moindre abandon... mais ne sollicitait jamais ce qu'elle avait trop peur de solliciter en vain,—et ayant bien vite, dans ses études musicales, trouvé un excellent prétexte pour rester à son piano pendant les récréations—et pour ne pas s'y ennuyer,—au contraire,

Et elle se disait avec la philosophie qu'acquiert rapidement les petites filles qui n'auront dans la vie qu'à compter sur leur intelligence et leur courage :

—Elles sont d'un monde où je n'irai jamais. Quand elles auront quitté la pension, je ne les reverrai plus. Ici, elles parlent de leur château, de leurs voitures, de leurs domestiques, de tout ce qu'elles ont et que je n'ai pas... et que je n'aurai jamais. Reste bien dans ton coin, Rolande, et travaille ton piano.

Et comme elle tenait de sa mère, une âme vaillante... comme elle avait hérité de son père d'une belle humeur un peu aventureuse, elle prenait son parti en brave—et elle acceptait sa vie avec autant de tranquillité que de parfait repos de l'esprit et du cœur.

Voilà pourquoi, pendant plusieurs années, elle n'eût presque jamais l'occasion—qu'elle ne cherchait pas—de se rencontrer avec une de ses compagnes, presque du même âge qu'elle, mademoiselle Geneviève de Lorgerac.

Rolande, était en réalité, plus jeune d'un an. Mais comme elle était entrée toute petite en pension c'est elle qui se trouvait en avance.

D'une classe différente, cela suffisait à les éloigner assez l'une de l'autre pour que Rolande ne fit rien qui diminuât cette distance et créât entre elles une familiarité que jamais elle ne tenta de faire naître.

C'est d'ailleurs Manuëla bien plus que sa fille qui avait pris garde à l'arrivée de cette enfant chez Mme Richault-Darbon.

Ah! lorsque sur le tableau des nouvelles venues elle avait lu—au moment de la rentrée des classes—le nom de Lorgerac, elle s'était sentie au cœur un terrible battement.

Avec une réserve, des précautions infinies elle s'informa...
Oui, cette Geneviève de Lorgerac était bien la fille du baron François de Lorgerac... de celui qui l'avait, un jour,—ah! il lui semblait que cela datât d'hier—chassée de l'hôtel d'Aspremont...
Et ce fut pendant longtemps, bien longtemps, une mortelle inquiétude pour la pauvre femme.

Si cet homme allait la voir... la reconnaître... Si seulement il allait apprendre qu'elle était là... professeur attaché à l'institution où il venait de placer sa fille... Que ferait-il?...
Et cette inquiétude mortelle devint un jour une atroce angoisse quand le hasard les mit, dans la cour d'honneur du pensionnat, en présence—presque en face—l'un de l'autre.

Mais le baron de Lorgerac était bien loin de songer à celle que, voilà bientôt dix ans, il avait vue pâle, assombrie par ses vêtements de deuil...
Il regarda indifféremment cette femme... cette jeune femme mince et jolie qui passait sans lever les yeux.

Et il se contenta de demander à sa petite Geneviève qu'il était venu voir et qui se promenait avec lui dans la cour :

—Qu'est ce que c'est que cette dame ?
—C'est la maîtresse d'anglais.

Sur quoi, le père et la fille parlèrent d'autre chose...
Et puis le temps suivit son cours. Jamais plus Manuëla ne se rencontra avec François de Lorgerac, pour cette raison bien simple que de moins en moins le baron—absorbé par ses affaires—ne trouva le temps d'aller voir sa fille à Neuilly.

Neuilly, c'est positivement au diable.

... Quand on va là-bas, c'est une après-midi de perdue...
D'ailleurs qu'y serait-il allé faire ? Cette petite y était très bien, admirablement bien... Il l'avait constaté par lui-même... Elle ne s'y plaignait pas... Elle s'y développait à merveille... Alors, quoi ?
Non, vraiment, il n'avait pas des trésors de tendresse paternelle dans le cœur, ce baron de Lorgerac...
Pas plus, pour sa fille Geneviève que pour son aîné, son fils Henri, qui ne lui ressemblaient, au surplus, ni l'un ni l'autre.

Ils tenaient tous deux de leur mère ; une exquise créature—délicate et blonde—que François de Lorgerac n'avait pas aimée (aimait-il d'ailleurs personne ?) et qui avait mené dans l'hôtel d'Aspremont une vie silencieuse,—triste et close.

Elle allait peu dans le monde. Elle ne s'intéressait qu'à ces choses intimes et attirantes pour les belles âmes que son mari traitait de billevesées et de sonnettes creuses.

Et elle était morte très jeune, ne laissant dans la mémoire du baron qu'un souvenir chaque jour plus indifférent... plus effacé... plus vague...
Ces enfants qui tenaient d'elle—et rien que d'elle—par les traits du visage, par les allures du corps, par tous les instincts du cœur et de l'âme,—ces enfants n'avaient vraiment rien pour faire vibrer en lui cette fibre paternelle qui ne tressaillait pas plus, à présent, qu'autrefois la fibre de la sensibilité et de l'émotion.

De sorte que, de moins en moins, le baron de Lorgerac n'apparut à Neuilly,—remplacé auprès de la petite Geneviève par son fils Henri, qu'on vit régulièrement au grand parloir et de la cour d'honneur dès qu'il ne fut plus un garçonnet—c'est-à-dire qu'il eut quinze ou seize ans.

C'était un bel adolescent, cet Henri de Lorgerac.

Blond comme sa sœur—fin et élégant comme avait été leur mère—comme le serait aussi Geneviève—et ressemblant d'une façon frappante à cette mignonne avec laquelle, pendant des heures, on le voyait se promener sous les ombres de cette majestueuse cour d'honneur...
... Couple charmant, car la fillette promettait tout ce que tenait déjà le jeune homme... Et rien qu'à les voir si heureux de se retrouver ensemble, on sentait qu'il y avait entre ces deux êtres une grande, une profonde affection ; celle des orphelins sevrés de la douceur des maternelles tendresses

et qui y suppléent, pauvres petits, par tout ce qu'ils ont au cœur d'amour fraternel.

Celui-là,—cet Henri,—Manuëla le rencontra souvent... mais au visage de ce jeune homme inconnu elle ne fit aucune attention.

Et lui, pas plus que son père, ne prit garde à cette dame... à ce professeur... en qui il ne reconnut pas celle qu'un jour,—pendant quelques minutes,—il avait vue au Luxembourg.

Encore moins retrouvait-il en Rolande la gaminette que son grand-père avait embrassée et dont, en suite, il s'était éloigné avec une précipitation qui était de l'effroi en même temps que de la répulsion.

Et pendant plusieurs années la veuve et la fille de Roland d'Aspremont vécurent dans le très proche voisinage des enfants de François de Lorgerac, sans que personne autre que Manuëla eût connaissance des liens ignorés qui unissaient ces enfants—et du drame qui les avait séparés, sans doute à jamais.

Et puis, comme on s'accoutume à tout... même à ce qui a été d'abord une pénible émotion... la veuve de Roland s'accoutuma à la présence de cette petite Geneviève de Lorgerac qu'elle eut le bonheur—car ce hasard fut un grand bonheur pour elle—de n'avoir pas dans sa classe... à qui elle ne fut jamais, par conséquent, obligée d'adresser la parole... et qui—on sait déjà pourquoi... se rencontra peu avec Rolande.

Ce n'est pas qu'elle eût, cette jolie blondinette, aucun des délais que tant de ses compagnes affectaient pour "la petite Castéras", la fille du "professeur d'anglais"... Non.

Elle la trouvait gentille, au contraire, avec ses grands yeux noirs et son teint ambré que le sombre diadème de ses cheveux faisait plus transparent et plus mat...
... Elle aimait le son de sa voix un peu chantante... si semblable à celle de Mme Castéras...
Elle aurait eu du plaisir à avoir pour amie cette mignonne aux lèvres rouges qui, sur ses dents blanches, ouvrait parfois un si joli sourire...
Mais elle était timide... presque autant que Rolande était réservée.

Elle n'osa pas mieux faire des avances que la fille du professeur d'anglais ne se risqua à les rendre plus faciles... Et elles vécurent tout près l'une de l'autre, et très loin aussi.

Un jour, d'ailleurs, Manuëla avait répondu à Rolande qui, par hasard, lui parlait de Geneviève de Lorgerac.

—La connais-tu ?
—Bien peu, maman.
—Cela vaut tout autant, ma chérie...
Et elle avait aussitôt ajouté, en métrisant se soudaine émotion :
—... puisque vos chemins ne se rencontreront sans doute jamais.

Et la petite qui comprenait à mi-mot quand sa mère lui donnait un avertissement ou un conseil, la petite avait conclu :
—Encore une que je fais aussi bien de laisser tranquille.— Eh bien, c'est une affaire attendue !
...
C'est ainsi que passèrent des années.
Les fillettes devinrent des jeunes filles.
Henri de Lorgerac se transforma en un beau jeune homme que l'on vit un jour apparaître à Neuilly vêtu en soldat...
... Ce qui ne fut pas, on s'en doute, sans exciter dans ce petit monde en jupes courtes un brouhaha de curiosité.

—Le frère de Geneviève de Lorgerac qui est militaire !...
—Oui, il fait son volontariat.
—Ça lui va bien...
—Vous trouvez ?... Moi pas...
Et patati et patata...
... Jusqu'à ce qu'on eut pris l'habitude de ce patachon rouge et de cette veste de chasseur à cheval que, deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche, on continuait à le rencontrer dans le grand parloir ou sous les ombrages de la cour d'honneur.

Il faisait son année de service tout près de Paris et, par le train, en deux heures, il pouvait aller à Neuilly et revenir.

De sorte que, pas plus à ce moment qu'avant et après son volontariat, il ne priva sa chère Geneviève de la visite qui était un besoin pour son cœur à lui, autant qu'une joie infinie pour la mignonne.

Or, à causer, le dimanche et le jeudi, pendant des heures entières, il arrive forcément qu'on se met à faire de petits potins.

Henri, par Geneviève, savait—comme par une gazette admirablement informée—tout ce qui se passait dans la pension dirigée maintenant, après la retraite de la digne madame Richault Darbon, par madame de Laferté, dont la particule faisait si bien sur les bulletins et les prospectus !...
A force de les rencontrer et de se faire dire leurs noms par sa sœur, il connaissait, de vue, presque toutes ces jeunes filles.

Et comme, à ce moment, Rolande venait de terminer ses études et d'entrer, en qualité de répétitrice de piano, dans la pension que, la veille, elle avait quittée comme élève, ce petit événement fut signalé à Henri,—comme tout ce qui se passait dans la maison :
—Tu sais, la fille de la maîtresse d'anglais...
—La ravissante petite brunette ?...
—Oui... Elle donne maintenant des leçons de piano.
—Où ?...
—Ici.
—Elle est donc forte ?
—Elle ! c'était la meilleure élève de monsieur Lefèvre-Couty

Pas de Malentendu !!

Si vous achetez vos meubles chez

E. H. RENE,

222 Rue Cascades, St-Hyacinthe

C'EST LA VRAIE PLACE



Pour Cadeaux de Fêtes...

Nous venons de recevoir de jolis morceaux, tels que : Berceuses en jonc et en chêne, Portes-Musique, Secrétaires, Tables de Salon, Etagères, etc., etc. Nous avons aussi de très jolis Sets de Chambres à \$8, \$10, \$12, \$15 et plus ; Sideboards, à \$7, \$8, \$10, \$12 et plus... Un Grand assortiment de COUCHETTES en FER et en CUIVRE à des prix très bas.

Spécialité :

Fournitures de Bureaux.

et qui y suppléent, pauvres petits, par tout ce qu'ils ont au cœur d'amour fraternel.

Celui-là,—cet Henri,—Manuëla le rencontra souvent... mais au visage de ce jeune homme inconnu elle ne fit aucune attention.

Et lui, pas plus que son père, ne prit garde à cette dame... à ce professeur... en qui il ne reconnut pas celle qu'un jour,—pendant quelques minutes,—il avait vue au Luxembourg.

Encore moins retrouvait-il en Rolande la gaminette que son grand-père avait embrassée et dont, en suite, il s'était éloigné avec une précipitation qui était de l'effroi en même temps que de la répulsion.

Et pendant plusieurs années la veuve et la fille de Roland d'Aspremont vécurent dans le très proche voisinage des enfants de François de Lorgerac, sans que personne autre que Manuëla eût connaissance des liens ignorés qui unissaient ces enfants—et du drame qui les avait séparés, sans doute à jamais.

Et puis, comme on s'accoutume à tout... même à ce qui a été d'abord une pénible émotion... la veuve de Roland s'accoutuma à la présence de cette petite Geneviève de Lorgerac qu'elle eut le bonheur—car ce hasard fut un grand bonheur pour elle—de n'avoir pas dans sa classe... à qui elle ne fut jamais, par conséquent, obligée d'adresser la parole... et qui—on sait déjà pourquoi... se rencontra peu avec Rolande.

Ce n'est pas qu'elle eût, cette jolie blondinette, aucun des délais que tant de ses compagnes affectaient pour "la petite Castéras", la fille du "professeur d'anglais"... Non.

Elle la trouvait gentille, au contraire, avec ses grands yeux noirs et son teint ambré que le sombre diadème de ses cheveux faisait plus transparent et plus mat...
... Elle aimait le son de sa voix un peu chantante... si semblable à celle de Mme Castéras...
Elle aurait eu du plaisir à avoir pour amie cette mignonne aux lèvres rouges qui, sur ses dents blanches, ouvrait parfois un si joli sourire...
Mais elle était timide... presque autant que Rolande était réservée.

Elle n'osa pas mieux faire des avances que la fille du professeur d'anglais ne se risqua à les rendre plus faciles... Et elles vécurent tout près l'une de l'autre, et très loin aussi.

Un jour, d'ailleurs, Manuëla avait répondu à Rolande qui, par hasard, lui parlait de Geneviève de Lorgerac.

—La connais-tu ?
—Bien peu, maman.
—Cela vaut tout autant, ma chérie...
Et elle avait aussitôt ajouté, en métrisant se soudaine émotion :
—... puisque vos chemins ne se rencontreront sans doute jamais.

Et la petite qui comprenait à mi-mot quand sa mère lui donnait un avertissement ou un conseil, la petite avait conclu :

—Encore une que je fais aussi bien de laisser tranquille.— Eh bien, c'est une affaire attendue !
...
C'est ainsi que passèrent des années.

Les fillettes devinrent des jeunes filles.

Henri de Lorgerac se transforma en un beau jeune homme que l'on vit un jour apparaître à Neuilly vêtu en soldat...
... Ce qui ne fut pas, on s'en doute, sans exciter dans ce petit monde en jupes courtes un brouhaha de curiosité.

—Le frère de Geneviève de Lorgerac qui est militaire !...
—Oui, il fait son volontariat.
—Ça lui va bien...
—Vous trouvez ?... Moi pas...
Et patati et patata...
... Jusqu'à ce qu'on eut pris l'habitude de ce patachon rouge et de cette veste de chasseur à cheval que, deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche, on continuait à le rencontrer dans le grand parloir ou sous les ombrages de la cour d'honneur.

Il faisait son année de service tout près de Paris et, par le train, en deux heures, il pouvait aller à Neuilly et revenir.

De sorte que, pas plus à ce moment qu'avant et après son volontariat, il ne priva sa chère Geneviève de la visite qui était un besoin pour son cœur à lui, autant qu'une joie infinie pour la mignonne.

Or, à causer, le dimanche et le jeudi, pendant des heures entières, il arrive forcément qu'on se met à faire de petits potins.

Henri, par Geneviève, savait—comme par une gazette admirablement informée—tout ce qui se passait dans la pension dirigée maintenant, après la retraite de la digne madame Richault Darbon, par madame de Laferté, dont la particule faisait si bien sur les bulletins et les prospectus !...
A force de les rencontrer et de se faire dire leurs noms par sa sœur, il connaissait, de vue, presque toutes ces jeunes filles.

Et comme, à ce moment, Rolande venait de terminer ses études et d'entrer, en qualité de répétitrice de piano, dans la pension que, la veille, elle avait quittée comme élève, ce petit événement fut signalé à Henri,—comme tout ce qui se passait dans la maison :
—Tu sais, la fille de la maîtresse d'anglais...
—La ravissante petite brunette ?...
—Oui... Elle donne maintenant des leçons de piano.
—Où ?...
—Ici.
—Elle est donc forte ?
—Elle ! c'était la meilleure élève de monsieur Lefèvre-Couty

—Ce devait être aussi la plus jolie...
—Oui, bien jolie... comme sa mère...
Et il répéta tout surpris :
—Ah! elle donne des leçons de piano !...
Ce qui fait que lorsque, la fois suivante, il la rencontra,—il prit garde davantage à cette jeune fille qui n'était plus une pensionnaire... qui, tout à coup, venait de monter au rang... eh! ma foi, d'artiste...
Et, ce jour-là, Henri la trouva plus jolie encore.

Si jolie qu'il se retourna longuement pour la voir passer, svelte, légère comme un oiseau...
—C'est vrai, murmura-t-il, qu'elle est exquise, cette petite Rolande Castéras.

Et trois jours après quand il la rencontra encore,—car à cette heure où il arrivait d'ordinaire elle allait et venait, ayant affaire à des élèves étudiant un peu dans tous les coins de la maison,—ce jour-là—il s'oublia à témoigner son admiration, par un regard si involontairement éloquent que Rolande devint toute rose...
... Pendant qu'il rougissait aussi jusqu'aux oreilles—comme un écolier pris en faute.

VII

ICI, DES AMOUREUX

Regards d'amoureux, rougeurs de jeune fille, jolis embarras, petits mystères, battements de cœur... pendant des semaines et des semaines ce muet et innocent manège recommença chaque jeudi et chaque dimanche.

Pouvait-elle s'offenser, la petite Rolande, de cette attention silencieuse...
... De cette admiration—oh! si discrète—qu'à peine s'en apercevait-elle...
Pouvait-elle seulement s'en effaroucher ?
Pouvait-elle—surtout— en dire un mot à sa mère?...
Et puis... que lui aurait-elle dit ?

Que ce jeune homme la regardait avec des yeux qui devenaient singulièrement brillants quand ils se rencontraient avec les siens...
Que par ces regards parlants il lui avait laissé comprendre qu'il la trouvait jolie...
... Et qu'il le lui avait ainsi avoué avec une éloquence troublante... mais avec un respect aussi dont il ne s'était jamais départi...
Sa mère lui avait sans doute répondu que, bien souvent, elle rencontrerait de pareils regards... bien souvent aussi moins réservés et moins respectueux.

Et elle aurait ajouté :
—C'est à toi de ne pas les encourager et de passer comme si tu ne t'en doutais même pas."

(A continuer)